

TSARAP EXPERTISE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/10/2022

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 072 083		1 072 083	100,00	955 124	100,00	116 959	12,25		
Chiffres d'Affaires Nets	1 072 083		1 072 083	100,00	955 124	100,00	116 959	12,25		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			15 337	1,43	11 947	1,25	3 390	28,38		
Autres produits			233	0,02	2 347	0,25	-2 114	-90,06		
Total des produits d'exploitation (I)			1 087 653	101,45	969 418	101,50	118 235	12,20		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			308 247	28,75	228 655	23,94	79 592	34,81		
Impôts, taxes et versements assimilés			5 838	0,54	5 317	0,56	521	9,80		
Salaires et traitements			496 200	46,28	458 928	48,05	37 272	8,12		
Charges sociales			196 687	18,35	180 790	18,93	15 897	8,79		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 481	0,51	6 528	0,68	-1 047	-16,03		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 144	1,32	2 700	0,28	11 444	423,85		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			21 456	2,00	20 912	2,19	544	2,60		
Total des charges d'exploitation (II)			1 048 052	97,76	903 830	94,63	144 222	15,96		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			39 602	3,69	65 588	6,87	-25 986	-39,61		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			300	0,03	230	0,02	70	30,43		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			300	0,03	230	0,02	70	30,43		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			7 100	0,66	5 531	0,58	1 569	28,37		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements										
Total des charges financières (VI)			7 100	0,66	5 531	0,58	1 569	28,37		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 800	-0,62	-5 302	-0,55	-1 498	-28,24		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			32 802	3,06	60 287	6,31	-27 485	-45,58		

TSARAP EXPERTISE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/10/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	1 103	0,10	827	0,09	276	33,37
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 087 953	101,48	969 647	101,52	118 306	12,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 056 255	98,52	910 188	95,30	146 067	16,05
RÉSULTAT NET	31 699 <i>Bénéfice</i>	2,96	59 460 <i>Bénéfice</i>	6,23	-27 761	-46,68
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes 22

TSARAP EXPERTISE**ANNEXE**

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 811 635,39 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 698,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

TSARAP EXPERTISE**ANNEXE**

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

TSARAP EXPERTISE**ANNEXE**

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

TSARAP EXPERTISE

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 125 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	I aux
Fonds acheté	125 000		125 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	125 000		125 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 249 011 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	125 990			125 990
Immobilisations corporelles	32 790	9 736		42 527
Immobilisations financières	64 011	16 483		80 495
TOTAL	222 791	26 220		249 011

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 246 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations corporelles	24 775	5 481		30 256
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	25 765	5 481		31 246

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	990	990	0	1 ans
Fonds commercial	125 000	0	125 000	Non amortiss.
Matériel de bureau et informatique	42 527	30 256	12 271	de 3 à 5 ans
TOTAL	168 517	31 246	137 271	

TSARAP EXPERTISE

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 368 994 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 833		11 833
Actif circulant & charges d'avance	357 161	357 161	
TOTAL	368 994	357 161	11 833

3.4 - Provisions pour dépréciation = 14 144 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 700	14 144	2 307	393	14 144
Comptes financiers					
Total	2 700	14 144	2 307	393	14 144

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 27 125 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	27 125
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	27 125

3.6 - Charges constatées d'avance = 7 167 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

TSARAP EXPERTISE

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 540 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2377	20,00	47 540
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés	350	20,00	7 000
Titres en fin d'exercice	2027	20,00	40 540

4.2 - Etat des dettes = 586 511 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	152 536	152 536		
Dettes financières diverses	103 989	103 989		
Fournisseurs	54 067	54 067		
Dettes fiscales & sociales	238 701	238 701		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 214	11 214		
Produits constatés d'avance	26 005	26 005		
TOTAL	586 511	586 511		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 149 129 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 573
Dettes fiscales & sociales	125 283
Autres dettes	2 272
TOTAL	149 129

4.4 - Produits constatés d'avance = 26 005 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

TSARAP EXPERTISE

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres Informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

TSARAP EXPERTISE**ANNEXE**

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

TSARAP EXPERTISE

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 10/10/2022

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 27 125 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	27 125
Clients factures a etabli(41810000000)	27 125
TOTAL	27 125

8.2 - Charges constatées d'avance = 7 167 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(48600000000)	7 167
TOTAL	7 167

8.3 - Charges à payer = 149 129 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	21 573
Fournisseurs(40810000000)	21 573
Dettes fiscales et sociales :	125 283
Dettes provisio. pour congés payés(42820000000)	68 805
Autres charges à payer(42860000000)	25 200
Charges sociales sur congés payés(43820000000)	30 535
Ta(44862000000)	727
Fpc(44863000000)	16
Autres dettes :	2 272
Rabais remises rist. a accorde(41980000000)	2 272
TOTAL	149 129

8.4 - Produits constatés d'avance = 26 005 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(48700000000)	26 005
TOTAL	26 005

TSARAP

coopérative
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard
69004 Lyon

www.tsarap-scop.com
contact@tsarap-scop.com

06 66 20 15 42
04 72 26 52 02

TSARAP EXPERTISE

Numéro SIRET : **82112451800027**

Code APE : **6920Z**

**8-10 RUE JACQUARD
69004 LYON**

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2021 au 30/06/2022

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Annexes 22	13
Soldes interm gestion	22

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise TSARAP EXPERTISE pour l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

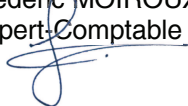
A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	811 635,39 Euros
chiffre d'affaires	1 072 082,73 Euros
résultat net comptable	31 698,62 Euros

Fait à LYON
Le 10/10/2022

Frédéric MOIROUX
Expert-Comptable



Bilan et Resultat

TSARAP EXPERTISE

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/10/2022

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	990	990				
Fonds commercial	125 000		125 000	15,40	125 000	15,97
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	42 527	30 256	12 271	1,51	8 015	1,02
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5 400		5 400	0,67		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	63 261		63 261	7,79	62 261	7,96
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 833		11 833	1,46	1 750	0,22
TOTAL (I)	249 011	31 246	217 765	26,83	197 026	25,18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	151 981	14 144	137 837	16,98	105 091	13,43
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 711		3 711	0,46	3 511	0,45
. Autres	194 302		194 302	23,94	199 852	25,54
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	250 853		250 853	30,91	271 126	34,65
Charges constatées d'avance	7 167		7 167	0,88	5 952	0,76
TOTAL (II)	608 014	14 144	593 870	73,17	585 533	74,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	857 025	45 390	811 635	100,00	782 559	100,00

TSARAP EXPERTISE

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

Edité le 10/10/2022

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	40 540	4,99	47 540	6,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	36 460	4,49	27 757	3,55
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	20 292	2,50	20 292	2,59
Autres réserves	96 134	11,84	68 586	8,76
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	31 699	3,91	59 460	7,60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	225 125	27,74	223 634	28,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	152 536	18,79	207 669	26,54
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	96 989	11,95	84 201	10,76
. Associés	7 000	0,86		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 067	6,66	56 990	7,28
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	94 005	11,58	75 529	9,65
. Organismes sociaux	61 872	7,62	51 688	6,60
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 103	0,14	827	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	79 388	9,78	59 205	7,57
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 332	0,29	3 911	0,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 214	1,38	6 215	0,79
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	26 005	3,20	12 690	1,62
TOTAL (IV)	586 511	72,26	558 925	71,42
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	811 635	100,00	782 559	100,00

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2022

SIREN : 821124518

L'An deux mille vingt deux

Le 16 décembre

A 16h

Les associés de la Société, SCOP SAS TSARAP EXPERTISE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la Présidence

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur MOIROUX Frédéric

Monsieur PEREIRA Philippe

Monsieur PICCON François

Monsieur PIANTONI Grégory

Monsieur LA MARLE Bruno

Société TSARAP AUDIT

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital social

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric MOIROUX

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et quitus à la Présidence

Affectation du résultat de l'exercice

Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard

Perte de la qualité d'associé d'un ancien salarié

Renouvellement de la présidence et nomination de la direction générale

Pouvoirs pour les formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée
- Les statuts

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du commerce, établis par la Présidence

Puis le Président déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu, la lecture du rapport de gestion, la lecture du rapport de révision coopérative, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêté le 30 juin 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend en outre acte de la lecture du rapport de révision coopérative au titre de ce même exercice.

En conséquence elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 698.62 euros
A la réserve légale	4 484.43 euros
Aux autres réserves	17 248.78 euros
A la participation des salariés	9 965.41 euros
Solde	0 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Elle constate également que la valeur de remboursement des parts est de 20 euros la part.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la perte de la qualité d'associé de Monsieur Laurent Thibaudon au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, suite à la rupture de son contrat de travail. Elle décide en outre de rembourser intégralement son capital social à hauteur de 7 000 euros dès l'issue de cette assemblée générale.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte de l'évolution du capital social passant ainsi de 47 540 euros à 40 540 euros (2 027 parts à 20 euros) à la clôture de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Frédéric MOIROUX en qualité de Président Directeur Général de la SCOP TSARAP EXPERTISE pour une durée de trois ans.

L'Assemblée Générale décide en outre de nommer Monsieur François PICCON en tant que co-directeur général de la SCOP TSARAP EXPERTISE pour une durée de trois ans également.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au président de séance ou à son mandataire pour accomplir les formalités nécessaires à la réalisation de cette assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président

La Présidence



certifié conforme à l'original
Frédéric Moiroux
Président

